

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°049/2021

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES ASTREINTES

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 du mois d'avril à 9h30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Bouabdallah LAFTAS / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET.**PROCURATIONS** : Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI / Kathy NICOLAS à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Catherine DINI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Alexandra RUSSO / Jean-Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGIELMINO.**ABSENT** : Gracienne DODAIN**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le code général des collectivités locales,**Vu** le Décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 (JO du 27 mai 2005)**Vu** l'avis favorable du Comité Technique en date du 30 mars 2021**Considérant** qu'il convient de formaliser les modalités de mise en œuvre des astreintes dans la collectivité, seuls les cadres d'emplois, grades ou missions listés dans le tableau ci-dessous, pourront bénéficier du régime d'Astreintes.

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Services et missions	Type d'astreinte
Technique	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise Agent de Maîtrise Principal	<u>Voirie</u> : Interventions techniques urgentes <u>Eau/Assainissement</u> : Interventions sur la station d'épuration, canalisations	Astreinte du week-end et jours fériés uniquement
	Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe Adjoint Technique	<u>Eau/Assainissement</u> : Interventions sur la station d'épuration, canalisations	
Animation	Adjoint d'Animation	Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	<u>Vie à la population</u> : Médiations dans un quartier prioritaire sensible	

AR PREFECTURE

006-210600540-20210415-0492021-DE
Regu le 28/04/2021

En cas d'intervention urgente pendant la période d'astreinte, les heures supplémentaires effectuées seront prises en compte hors procédure préalable badgeage comme prévu dans la mise en place du versement des heures supplémentaires.

Celles-ci devront faire l'objet d'une transmission détaillée de la mission ayant nécessité l'intervention à la Direction Générale pour validation.

Après en avoir délibéré,

Il est **décidé** au Conseil municipal d'adopter les modalités de mise en œuvre des Astreintes dans la Collectivité définies ci-dessus.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

Absents : 1

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 26

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

ROBERT NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :26/04/2021
et publication en mairie le : 28/04/2021